

La République des « Humeurs » :

Les querelles dans le dictionnaire de Bayle.

The Republic of ‘Humours’:

Scholarly Quarrels in Bayle’s Dictionary.

La Repubblica degli « Umori » :

Polemiche nel dizionario di Bayle.

Dr Isabelle MOREAU*

* Isabelle MOREAU, née en 1975, est *Reader in Early Modern Studies* à UCL. Elle travaille sur la libre pensée, et les rapports entre fiction et philosophie. Elle s’intéresse aux phénomènes de transmission et d’héritage en histoire intellectuelle et termine un livre sur la paresse chez Montaigne, Pascal et Bayle. Adresse postale : University College London, French/SELCS, Gower Street, WC1E6BT London (i.moreau@ucl.ac.uk).
<<http://www.ucl.ac.uk/selcs/people/french-staff/isabelle-moreau>>

RÉSUMÉ :

Les querelles constituent une activité « routinière » plutôt qu'extraordinaire du monde lettré et savant. Nous montrons ici qu'elles ont un rôle à jouer dans le domaine de la critique historique. Notre apport est double. En nous intéressant aux enjeux épistémologiques de l'écriture baylienne de la querelle, nous transposons sur le terrain de l'historiographie l'apport des études récentes sur la productivité des querelles scientifiques. Nous présentons une perspective nouvelle de compréhension des querelles comme activité structurante de la république des lettres, tant sur le plan social qu'intellectuel. Ce faisant, nous prenons position dans le débat sur le « pyrrhonisme » historique de Bayle en montrant que les querelles sont centrales dans une démarche historiographique consciente de ses limites comme de ses pouvoirs d'investigation.

MOTS-CLÉS :

Histoire, scepticisme, preuve, querelles, République des Lettres

ABSTRACT:

Quarrelling is a 'routine' activity of the Republic of Letters. This article demonstrates that quarrels played a key role in the field of historical criticism. The contention of this article is twofold. First, it explores the epistemological issues raised by Bayle while reporting the quarrels of the Republic of Letters, and demonstrates their creative potential, thus applying to historiography conclusions drawn by recent research on scientific controversies. It offers a new understanding of scholarly quarrels, here understood as a socially and intellectually structuring activity. Second, this article takes issue with the debate over Bayle's historical pyrrhonism. As will be shown, the quarrels constitute a key element within a method of writing history that is both conscious of its limits and confident of its investigative powers.

KEYWORDS:

History, skepticism, proof, quarrels, Republic of Letters

SOMMARIO :

Gli scontri polemici costituiscono un'attività piuttosto regolare e non straordinaria nel mondo dei letterati e scienziati. Cercheremo di mostrare qui che queste polemiche possono occupare un ruolo particolare nel campo della critica storica. La nostra proposta è doppia. Ci interessiamo alle prospettive e conseguenze epistemologiche del modo in cui Bayle registra le polemiche : così facendo applichiamo al piano istoriografico gli apporti dei studi recenti sulla produttività delle controversie scientifiche. Presenteremo una prospettiva nuova di comprensione delle polemiche in quanto attività che struttura la Repubblica delle lettere, sia sul piano sociale che intellettuale. Di conseguenza, prendiamo posizione nel dibattito sul « pyrrhonismo » storico di Bayle, mostrando che le polemiche sono centrali a una pratica istoriografica che sa riconoscere i propri limiti così sue capacità d'investigazione.

PAROLE CHIAVE :

Storia, scetticismo, prova, lite, polemica, Repubblica delle lettere

Analyse :

This contribution addresses a fundamental issue of research on scholarly and scientific controversies: the correlation between conflict and the production of knowledge in the early modern period. Knowledge production at the time was primarily seen as stemming from the 'Republic of Letters', a symbolic community of the learned scattered across Europe, supported by a network of correspondences, the printing and circulation of books and journals, and by institutions such as scientific and literary academies. Discussion concerning the ideology and the material functioning of the 'Republic of Letters' has either emphasised its idealistic agenda or contrasted it with its normal state of affairs as a war of all against all. In both cases, moderation is implicitly established as a norm against which behavioural deviances can be measured. Following Marcelo Dascal's pioneering work on the 'republic of quarrels', the present paper acknowledges the centrality of conflict, yet it also draws attention to its creative potential and key role in the many processes of production and reproduction of knowledge. By doing so, it aims to test the validity and applicability to the field of historiography of the most recent conclusions drawn by research on scientific controversies.

The present paper concentrates on a case study that epitomizes the importance of quarrels in the early modern period: Pierre Bayle's *Dictionnaire historique et critique*. It starts by comparing and contrasting normative discourses and the social and intellectual practices that permitted the gathering of information and ensured its accuracy. The *Dictionnaire historique et critique* is a model of collaborative work, with Bayle checking over testimonies, memoirs and data collected through a vast network of correspondents. It follows the rules of scholarly exchange: critique is permitted, in a framework of mutual respect that promotes rather than suppresses intellectual exchange. Yet the dictionary is not devoid of quarrels, as testified by the history of its reception. The many scathing remarks against Pierre Jurieu scattered across its pages also testify as to how difficult it is to be both a judge and a party to a dispute. Crucially, historical analysis follows the judicial model. Many entries in the dictionary are fuelled with affects that Bayle as historian chooses to report. Temperaments and humours cannot be bypassed, it seems, in a biographical dictionary where the history of the lives of philosophers and scholars is but an account of their works, opinions and disputes: 'These are the battles and bright actions of such Heroes'.

A discussion concerning the relationship between conflict and knowledge in the Early Modern period must reflect on the various levels of evidence one is able to gather in the process of producing such knowledge. In a next step, the author focuses on the methodological difficulties Bayle faces as a historian. Quarrels are a 'routine' activity of the Republic of Letters, and that state of affairs translates into a multiplicity of conflicting testimonies. Bayle's so-called historical pyrrhonism stems from his dealing with contradictory textual evidence. Yet, starting from a sceptical standpoint, Bayle establishes a method of verification of errors through careful analysis of the quarrels, and the way testimonies become distorted, either intentionally or unintentionally. In other words, Bayle uses his extensive erudition to produce a genealogy of quarrels as a means to break free from partisan views. One must, indeed, take into account factors of error such as lack of textual sources, or the weight of political partisanships and denominational controversies in the rendering of historical evidence. Bayle studies the reality of the Republic of Letters as a text. His role, as a commentator and a historian, is precisely to build up a probable narrative out of heterogeneous pieces of evidence, written from various (sometimes conflicting) perspectives. The more conflicting, the better: the quarrels, far from instilling general scepticism in the reader, constitute a key element within a method of writing history that is both conscious of its limits and sure of its investigative powers.

In a final step, the author produces a close-analysis of three dictionary entries, as a means to test the validity of the research hypothesis: that quarrels played a key role in the field of historical criticism. The first entry is on 'Erasmus'. Bayle appears here very aware of the institutional, social and cultural mechanisms that ensure fame in the Republic of Letters: quarrels function on symbolic recognition. Yet, the entry is not devoid of methodological issues, as Bayle comments on sources he deems unreliable, emphasizes the degree of probability of facts and narratives, without excluding the possibility of further discoveries that would invalidate his analysis. The second entry stages just such a rewriting. Focusing on the colourful life of Milton, Bayle uses extracts in Latin of Toland's *Life* in the second edition of the dictionary to substantiate his original entry. The 'Milton' entry is also interesting for it shows that dispute over authorship and textual attribution can be used as an indirect means to discuss sensitive political issues (such as that of the *monarchomaques*). It also demonstrates that the production of a coherent historical narrative, that is able to discriminate between true and false textual evidence, cannot bypass reflection on the falsification of history, and on quarrels as a time-related problem. Bayle is very aware of the impact of political pamphlets and satires on the rendering of events, yet they are among the textual materials that have to be used and, as such, they force us to reflect on notions such as 'reality' and 'truth', and forms of proof. The third entry, 'Beaulieu', is all the more interesting since it provides an analysis of the various types of argument and the kind of evidence one can expect and require in a historical narrative. Bayle distinguishes between moral, physical and mathematical arguments, and asserts that historical certainty should not be misunderstood or mistaken for what it is not and cannot be. Here again, Bayle uses the quarrels of the Republic of Letters at a methodological level, not to promote historical pyrrhonism but rather to carefully assess its limits.

Dans une lettre à Vincent Minutoli datée du 1^{er} janvier 1680, Pierre Bayle décrit en ces termes l'affrontement qui oppose un certain Mr Guillet à Jacob Spon : « Voilà une couple de gladiateurs aux prises, qui peuvent nous fournir un long spectacle¹ ; » Ils sont en effet fort érudits l'un et l'autre ; ils ont aussi « de bons amis, qui leur fourniront de(s) mémoires », et ils « sont piquez au jeu ». Ce que Bayle décrit ici, c'est moins un affrontement de personnes qu'un rituel d'interaction par le biais de l'imprimé. La querelle est un combat érigé en spectacle. Loin d'isoler la figure du gladiateur, Bayle souligne la constellation intellectuelle qui entoure, nourrit, soutient celui que la « haine d'érudition » force à entrer en lice. Par là même il souligne aussi l'engagement passionnel des uns et des autres – même si cet engagement reste apparemment au service « de la certitude des faits ». C'est enfin et surtout un spectacle avec son public attiré. Bayle a lu les lettres de Guillet ; on l'a informé que la réponse de Spon est « sortie de dessous la presse » ; il informe à son tour son correspondant des plus récents développements de l'affaire. La communauté des érudits fonctionne ici comme une caisse de résonance : elle rend publique la querelle ; elle en garantit aussi le retentissement dans le temps de son déroulement. Parce qu'il y a combat, il faut bien qu'il y ait vainqueur et vaincu. S'il est trop tôt pour se prononcer encore sur l'issue du combat, le public n'en fait pas moins connaître ses pronostics :

« On croit que Mr Guillet aura la victoire du coté de la politesse du stile, du tour brillant, et du feu de l'imagination ; mais non pas, du coté de la certitude des faits sur lesquels ils sont appointez contraires². »

Politesse contre certitude des faits : c'est donc qu'il y a différents types de victoire ; et différents types d'armes, ou d'arguments.

Cette anecdote rapportée par Bayle est emblématique à bien des égards. Elle nous invite d'abord à revenir sur les présupposés historiographiques du recours à la catégorie de République des Lettres, et sur le rôle qu'y joue la querelle comme élément perturbateur des règles du jeu social et intellectuel. Au tournant du XVII^e siècle, « la République des lettres devient un objet d'interrogation et de définition »³ dans les dictionnaires mais aussi sous la plume de ses membres les plus éminents. De ces essais de définition, on retient aujourd'hui volontiers l'idée d'une communauté de savants lettrés que rassemblent, par-delà les fractures politiques et confessionnelles, « une aspiration très vivante à l'unité » et un même idéal de partage des savoirs⁴. A moins que l'on n'insiste *a contrario* sur la réalité et la prégnance des conflits, dans la lignée des études de Marcelo Dascal sur la « république des querelles »⁵. Les deux approches ne sont pas nécessairement antithétiques dans l'historiographie classique des XIX^e et XX^e siècles : la disqualification des querelles (et des querelleurs) peut contribuer utilement à la construction d'une image unifiée et pacifique de la République des Lettres. Ainsi quand Charles Nisard reprend à Bayle la métaphore des « gladiateurs », c'est pour tirer de l'oubli « les querelles des Filelfo, des Poggio, des Scioppius, des Scaliger »⁶. Ces lettrés autrefois « fameux » pour les désordres qu'ils ont excités dans la République des Lettres par

* Cet article a bénéficié des échanges qui ont eu lieu à la Fondation Les Treilles, en septembre 2015, ainsi qu'à Oxford, Oriel College, en janvier 2016.

¹ BAYLE, *Correspondance de Pierre Bayle*, Tome III. 1678-1683 : Lettre 179, Pierre Bayle à Vincent Minutoli [Sedan, le 1^{er} janvier 1680]. On observe un emploi comparable du mot « gladiateur » sous la plume de Pierre Rainssant, à la lettre 668 (t. VII. Juillet 1686-Automne 1688), adressée à Pierre Bayle, [Versailles,] Ce 1^{er} decemb[re] [16]86.

² BAYLE, *Correspondance*, Lettre 179.

³ WAQUET, 1989, p. 484.

⁴ WAQUET, 1989, p. 495. Voir aussi GRAFTON, 2009 ; FUMAROLI, éd., 2005.

⁵ Voir DASCAL, 1998 ; LILTI, 2007 ; BODENMANN et REY, 2013 ; LÆRKE, 2015, p. 21-22.

⁶ NISARD, 1860, t. 1, préface, p. v ; p. vii-viii.

leur « passion de la dispute » seraient les oubliés de l'historiographie littéraire. Pour Nisard, cet oubli posthume ne fait que sanctionner leur éviction symbolique du champ autorisé de l'échange des savoirs. La catégorisation par la négative préserve une certaine image de la République des Lettres ; elle en consacre les valeurs. Ces gladiateurs en sont le panthéon inversé. Par bien des aspects, Nisard entreprend la révision d'un procès à charge dont les pièces sont fournies par les correspondances de l'époque, mais aussi par le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, qui lui sert de modèle implicite. En 1645, Guy Patin qualifiait ainsi Saumaise de « grand héros de la République des Lettres »⁷. Pour Pierre Bayle, Saumaise reste l'un des hommes de France les plus savants, et pourtant, lui et le jésuite Denis Pétau « n'ont gueres cessé de se bat[t]re qu'en mourant » :

« On peut assûrer que c'étoient deux athletes dignes l'un de l'autre, et que jamais gladiateurs ne furent mieux appariez que ces deux-là ; [...]. C'étoient les deux plus savans hommes de France, et ils auroient pu non seulement éclairer leur siecle ; mais aussi luy faire beaucoup d'honneur par leurs longues contestations, si à la honte de la lit[t]érature, ils ne les avoient infectées de l'aigreur excessive de leur bile, qui leur dictoit presque autant d'injures que de paroles⁸. »

Et Bayle de consacrer la remarque A de l'article « Petau » à sa « guerre très-longue & très-violente » avec Saumaise, se démarquant ainsi de manière notable de la notice que consacre Perrault au même Pétau dans son ouvrage sur les *Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle*⁹.

La querelle comme ensemble de pratiques se situe à la croisée de l'activité intellectuelle et de ce que l'on pourrait nommer le comportemental. L'assimilation de la querelle à un élément perturbateur érige en norme la modération en matière d'échanges polémiques¹⁰. Or il n'est pas certain qu'il faille distinguer, parmi les échanges savants, entre ceux qui participent à la cohésion de la communauté, pour en véhiculer les valeurs unificatrices, et ceux qui enfreignent ces mêmes codes de comportements et cette déontologie de l'échange censée assurer une coopération fertile entre les érudits¹¹. L'anecdote rapportée en ouverture nous invite à ne pas isoler la querelle d'un mode de fonctionnement global qui lui donne sa validité en termes d'échanges savants. Elle nous rappelle aussi à quel point il est important de mettre en regard discours normatifs et pratiques sociales. Pierre Bayle s'est présenté comme le secrétaire de la République des Lettres ; il en a été aussi l'historien. Comprendre ce qu'a pu représenter la République des Lettres pour Bayle impose de comprendre comment il s'est situé relativement aux autres membres de cette communauté idéale et comment il a abordé les auteurs autour desquels se constituaient échanges, débats et querelles. Il y a là toute une culture du conflit érudit et savant qu'il importe d'évaluer à sa juste mesure. Nous nous proposons ici de l'étudier en nous servant du *Dictionnaire historique et critique* comme d'un révélateur. Si la première modernité est particulièrement propice aux querelles, en effet, le *Dictionnaire historique et critique* en est, nous semble-t-il, la consécration. Pour Bayle, querelles, polémiques et disputes font partie intégrante de la République des Lettres. Par leur fréquence et leur importance, elles constituent une activité

⁷ BOST et WAQUET, 1997, p. 13.

⁸ BAYLE, *Correspondance*, t. VIII. Janv. 1689-Déc. 1692 : Lettre 864, Pierre Bayle à Jacques Du Rondel [Rotterdam, le 5 mai 1692], p. 530-560 : p. 533.

⁹ PERRAULT, 1697, t. 1, p. 9-10 : « Denys Petau ».

¹⁰ Voir le chapitre introducteur à ce volume, et notamment le développement intitulé « Quel agonisme dans l'analyse des controverses ? ».

¹¹ GOLDGAR, 1995, exploite ce processus de distinction symbolique dans son étude, désormais classique, sur les érudits huguenots dispersés en Europe du Nord après la révocation de l'Edit de Nantes. Les lettrés, au tournant du siècle, auraient réagi à la menace d'un déclasserement de l'érudition, face à la vogue des belles lettres, par la production d'une idéologie de la modération et de la civilité des échanges.

« routinière » plutôt qu'extraordinaire du monde lettré et savant¹². Nous voudrions montrer qu'elles promeuvent aussi l'exigence d'une plus grande exactitude dans le domaine des recherches historiques. Autrement dit, elles assument une fonction heuristique, et il importe de réévaluer en conséquence leur portée aux côtés d'autres modèles (pacifiés) de collaboration savante. Culture du conflit contre culture du consensus : il n'est pas là seulement question de rituel social. Nous nous intéresserons aux enjeux épistémologiques propres à l'écriture de la querelle, qu'elle soit matière à histoires ou forme la matière même de l'histoire rapportée par l'historien.

UNE PRODUCTION EMBLEMATIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

Pierre Bayle est, sans conteste, l'une des figures marquantes de la République des Lettres au tournant du siècle, par l'importance de sa correspondance au moins autant que par ses activités d'auteur, de polémiste et de journaliste. De son extensive production de plume, la littérature secondaire retient volontiers deux massifs textuels emblématiques de l'économie des échanges érudits à l'œuvre dans la République des Lettres. Les *Nouvelles de la république des lettres*, que Bayle rédige de 1684 à 1687, contribuent à faire circuler l'information à l'échelle de l'Europe savante, aux côtés d'autres périodiques tels que *Le Journal des savants* ou les *Acta Eruditorum*¹³. La transmission des nouvelles se fait sous forme de comptes-rendus des dernières parutions d'auteurs, mais aussi de mémoires consacrés aux « illustres Défunts » ou aux dernières nominations en date dans les académies d'Europe¹⁴. Elle donne ainsi corps à la communauté érudite et savante qui forme son public de prédilection, parce qu'elle délimite « un espace [...] d'échanges et de transactions symboliques et matériels »¹⁵. Un tel espace est ouvert à la différence confessionnelle : « Il ne s'agit point de Religion ; il s'agit de Science¹⁶ : » Autrement dit, aucune confession n'est privilégiée aux dépens de l'autre, en matière d'éloges comme de recensions d'ouvrage : « nous ferons des extraits aussi fidèles, des Livres qui seront contre nous, que de ceux qui seront pour nous »¹⁷. C'est aussi un espace ouvert au débat d'idées, mais sans mise en cause des personnes : les *Nouvelles de la république des lettres* ne forment pas un « Bureau d'Adresse de médisance »¹⁸. C'est une tribune consacrée aux ouvrages plutôt qu'à leurs auteurs et la critique doit être juste, mais pondérée et ouverte au contredit.

Là où les *Nouvelles de la république des lettres* offrent aux curieux le résumé de l'actualité éditoriale lettrée, le *Dictionnaire historique et critique* doit « tenir lieu de Bibliothèque à un grand nombre de gens »¹⁹. Envisagé comme modèle d'échange érudit, et

¹² Nous empruntons la formule à GOLDSTEIN, 2013.

¹³ BOST et WAQUET, 1997, p. 132-3. Pour Bayle, ces journaux ne se concurrencent pas, ils se complètent. Voir *Nouvelles de la République des Lettres*, dorénavant *NRL*, Mois de Mars 1684, tome I, Amsterdam, Henry Desbordes ; Genève, Slatkine reprints, 1966, préface, p. 9.

¹⁴ *NRL*, Mars 1684, préface, p. 9.

¹⁵ BEAUREPAIRE, « Introduction », in BEAUREPAIRE, éd., 2002, p. 26. La formule s'applique aux correspondances comme véhicule de l'information scientifique. Or, par bien des aspects, le périodique prolonge les correspondances qui restent « l'intermédiaire indispensable entre les recherches individuelles et les publications utiles à toute la République des Lettres » (BOST et WAQUET, 1997, p. 129). Sur les difficultés du jeune Bayle à obtenir des informations qui satisfassent sa curiosité, voir *Correspondance*, t. III, Lettre 160, Pierre Bayle à Jacob Bayle, [Sedan,] le 26 nov. 1678.

¹⁶ *NRL*, Mars 1684, préface p. 9.

¹⁷ *NRL*, Mars 1684, préface p. 8.

¹⁸ *NRL*, Mars 1684, préface, p. 8.

¹⁹ BAYLE, 1697, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, R. Leers. Nous citons ici la préface de la première édition telle que reproduite dans le *Dictionnaire historique et critique*, 1995 (dorénavant : *DHC*) : « Préface de la première édition », t. I, p. v.

nous suivons ici les travaux d'Antony McKenna, l'ouvrage témoigne assez bien de ce que peut produire une « constellation » d'érudits et de savants œuvrant à l'élaboration d'un savoir commun²⁰. L'étude des correspondances sur la période de rédaction et de correction des premières épreuves du dictionnaire montre en effet comment Bayle complète l'information des « recueils » qu'il amasse depuis de nombreuses années en recourant à tout un agencement complexe de réseaux de correspondants²¹. Seule une recherche en réseau pouvait permettre de rassembler cette somme de savoir, et l'on conçoit que Bayle ait pu envisager un temps l'anonymat, comme reflétant adéquatement son rôle de secrétaire d'une communauté²². Toutefois, il ne s'agit pas là d'un simple ouvrage de compilation : les témoignages sont pesés, les sources sont vérifiées, les erreurs sont rectifiées. Tout comme les *Nouvelles de la république des lettres*, le *Dictionnaire* suit les règles de l'échange lettré savant, que l'on trouve notamment explicitées à la remarque D de l'article « Cadius » : « Cette République est un état extrêmement libre. On n'y reconnoit que l'empire de la Vérité & de la Raison ; & sous leurs auspices on fait la guerre innocemment à qui que ce soit. » Dans cette citation justement célèbre, Bayle insiste sur la liberté des prises de parole dès lors qu'il s'agit « d'écrire contre les auteurs qui se trompent ». Le droit de critique est un droit inaliénable de la République des Lettres, et un droit que chacun de ses citoyens peut exercer à son tour : « Chacun y est tout ensemble Souverain, & justiciable de chacun. » Ce droit de critique s'exerce d'autant mieux qu'« on n'avance rien sans preuve » et qu'à la différence des « faiseurs de Libelles diffamatoires », « on se porte pour témoin & pour accusateur, exposé à la peine du Talion ». La guerre « innocente » rend manifeste la vitalité des échanges intellectuels au sein de la République des Lettres.

La fabrique du *Dictionnaire* témoigne du processus par lequel les contenus de savoirs sont évalués et mis en circulation au sein de la République des Lettres. Nous aurions là réunies toutes les conditions nécessaires au bon déroulement d'un débat public dans le champ du savoir et, plus particulièrement, de la connaissance érudite et lettrée. Pour Antony McKenna, c'est précisément ce qui rassemble Bayle et ses collaborateurs : « il y a débat, controverse, contestation des idées, arguments opposés (infiniment) les uns aux autres, mais – c'est le trait caractéristique essentiel – sans mise en cause des personnes »²³. Or il se trouve que Bayle déroge à la règle, dès lors qu'il critique Jurieu en plusieurs endroits de son *Dictionnaire*. Pierre Des Maizeaux a beau écrire qu'il « ne faisoit en cela qu'exécuter son plan, qui demandoit qu'il relevât les erreurs de fait, ou les faux raisonnemens des Auteurs dont il avoit occasion de parler »²⁴, on lui en fera le reproche et la première réception du *Dictionnaire* est, en réalité, assez houleuse²⁵. Le projet de réédition parisienne suscite ainsi la censure de l'abbé Renaudot et l'interdiction de pénétrer dans le royaume. Jurieu saisit de son côté le consistoire de l'Eglise (réformée) de Rotterdam, qui entreprend un examen des passages jugés litigieux et exige des corrections pour la seconde édition. Sans entrer dans le détail des querelles, on peut s'interroger sur le sens à accorder à cet écart de déontologie. On peut penser que la stigmatisation a valeur discriminante et sert à distinguer le débat critique argumenté de la querelle stérile, productrice de désordre et d'intolérance. Là où le débat

²⁰ Voir MCKENNA, 2015, « Une certaine idée de la République des Lettres : L'Historiographie de Pierre Bayle », p. 139-176. Nous le remercions de nous avoir communiqué ses travaux avant publication. Voir aussi MÜLSOW, 2009.

²¹ MCKENNA, 2015, p. 139 et BAYLE, *Correspondance*, t. IX. Janvier 1693-Mars 1696. Sur les « recueils », voir Basnage de Beauval à Janiçon, 22 déc. 1695. Voir aussi MCKENNA, 2012.

²² BAYLE, *DHC*, « Préface de la première édition », t. I, p. x.

²³ MCKENNA, 2015, p. 148.

²⁴ Voir « La Vie de Monsieur Bayle, par Mr Des Maizeaux. », en ouverture du *DHC*, p. I-CXI : p. LXX ; et cité par Des Maizeaux, la lettre de Bayle à Mr Constant du 4 Juillet 1697.

²⁵ Voir MCKENNA et BOST, 2006 ; MCKENNA et BOST, éd., 2010. Sur le *DHC* comme succès de librairie, voir DARNTON, 1982, p. 167-8 ; p. 176-82.

critique vise à la production ordonnée d'un savoir commun, la querelle assujettit le débat d'idées aux conflits d'*ego*, et remplace les armes de la raison par l'injure. Le premier relève de cette « guerre innocente » que Bayle évoque à l'article « Cadius ». La seconde s'apparente à la satire, soit à « une espece d'homicide civil », dont Jurieu se serait fait une spécialité²⁶. On sera sensible à ce que permet ici encore le travail de la distinction. L'exclusion symbolique de celui qui n'observe pas les règles du jeu social et intellectuel permet de préserver *a contrario* une certaine image de la République des Lettres. Quelle que soit la valeur symbolique qu'on accorde à cette éviction hors du champ autorisé de l'échange des savoirs, elle n'en soulève pas moins des problèmes de cohérence. Le cas Jurieu, en l'occurrence, témoigne de la difficulté du travail de l'historien, quand l'historien est à la fois juge et partie. Il témoigne aussi de la difficulté qu'il y a à réconcilier les discours normatifs (porteurs de valeurs) et les pratiques sociales.

Une conception agonistique ou la république des « humeurs »

Bayle promeut une conception agonistique de la République des Lettres. L'oxymore de la « guerre innocente » définit un mode de fonctionnement fondé sur l'égalité des prises de parole, indépendamment des liens de clientélisme, des clivages politiques et des partis pris confessionnels. Il s'agit là d'une indépendance toute relative, compte tenu des contraintes socio-politiques qui pèsent sur les carrières des érudits, compte tenu aussi de l'importance et de la prégnance des débats confessionnels. L'idéal d'indépendance permet néanmoins d'insister sur le plus petit dénominateur commun, qui est « la qualité d'Homme illustre dans la République des Lettres »²⁷. Or, si « en ce sens-là, tous les savans se doivent regarder comme frères », les échanges érudits, de l'aveu même de Bayle, ont tout d'une guerre fratricide : « Les amis s'y doivent tenir en garde contre leurs amis, les peres contre leurs enfans, les beaux-peres contre leurs gendres : c'est comme au siecle de fer ; ... *Non hospes ab hospite tutus, Non socer a genero.* » En citant Ovide²⁸, Bayle projette sur l'idéal d'échange érudit qu'il vient de construire l'univers dystopique de l'âge de fer. Le processus de dissolution des liens amicaux et familiaux est d'autant plus frappant qu'il rappelle celui employé pour dénoncer les troubles des guerres de religion. Dans la mesure où la communauté lettrée n'existe qu'au travers des échanges qui se tissent entre ses membres, on est en droit de s'interroger sur le modèle qui en est proposé ici. Or ce n'est pas le seul endroit du *Dictionnaire* où Bayle file la métaphore guerrière. A la remarque D de l'article « Eppendorf », Bayle commente en ces termes l'humeur bilieuse des écrivains :

« Ils sont & plus querelleux, & plus difficiles à réconcilier que les gens de guerre. C'est, dit-on, parce que les gens de guerre vidant leurs Disputes l'épée à la main, il y va de la vie, mais les Auteurs qui se querellent ne s'exposent pas à verser leur sang : il ne leur en coûte que du papier & de l'ancre. S'ils exposoient leur peau à la pointe d'une épée comme à la pointe d'une plume, ils seroient plus pacifiques²⁹. »

²⁶ BAYLE, *DHC*, « Cadius », rem. D ; et ce commentaire de Basnage de Beauval : « Si M. Jurieu n'attaquait que les opinions et les ouvrages, sans insulter les personnes, il ne verrait point tant de murmures s'élever contre lui. [...] Mais en soutenant les droits de la vérité avec tant de véhémence et d'emportement, et en outrageant les personnes, il fait haïr la vérité elle-même, lorsqu'elle se montre ainsi le feu et le flambeau à la main, et il fait devenir ses ennemis personnels ceux qui ne le seraient que par les principes d'une raison qui se trompe. » (HENRI BASNAGE DE BEAUVAL, *Réponse à l'Apologie de M. Jurieu* (1691), in *OD*, Ed. E. LABROUSSE, V, 2, p. 486-7 ; cité dans MCKENNA et BOST, 2006, p. 89-90).

²⁷ *NRL*, Mars 1684, préface p. 9.

²⁸ BAYLE, *DHC*, « Cadius », rem. D ; OVIDE, *Métamorphoses*, I, v. 145-6.

²⁹ BAYLE, *DHC*, « Eppendorf », rem. D ; voir aussi rem. B ; et « Zuerius », rem. E.

Et d'apprécier en conséquence la solution d'Eppendorf, qui exigea d'Erasmus une amende au profit des pauvres : c'était là sans doute le meilleur moyen, sinon d'éteindre la querelle, au moins d'obtenir plus de « modération dans les Procès du Parnasse, où elle est fort peu connue »³⁰. Autrement dit, la modération dans les échanges lettrés et savants est l'exception, et l'humeur bilieuse, la règle. Jurieu est, sans surprise, « bilieux, & emporté, & très-dangereux ennemi », sous la plume de Bayle³¹, mais il est loin d'être le seul : le dictionnaire foisonne d'exemples similaires. Faut-il croire que certains états prédisposent à la polémique ? Jurieu est d'autant plus « bilieux » qu'il est « grand zélateur »³² et Bayle note à l'article « Farel » :

« Le tempérament est presque toujours le premier & le principal mobile dans les personnes mêmes qui font ici-bas l'œuvre de Dieu. Quelques-uns prétendent qu'il fut nécessaire que Luther, que Calvin, que Farel, que quelques autres fussent chauds, colères, bilieux ; car sans cela, dit-on, ils n'eussent pas surmonté la résistance³³. »

Cette dernière inférence est vivement critiquée par Bayle, qui trouve dangereux de légitimer la violence « sous prétexte que la corruption du monde a besoin d'être durement traitée »³⁴. Il n'empêche qu'on « n'en finirait pas d'énumérer ces 'furiosi' dont les foudres mal tempérées traversent l'histoire littéraire de la Réforme et de la Contre-Réforme »³⁵. Ils n'ont toutefois pas l'exclusivité de l'intempérance humorale, et d'autres articles permettent d'élargir la critique. Ainsi Eppendorf, qui « seroit aujourd'hui fort inconnu dans la République des Lettres s'il n'avoit eu un grand démêlé avec Erasmus », est néanmoins « demeuré neutre entre les factions violentes que la Réformation de Luther excita dans l'Allemagne » – ce qui lui valut d'ailleurs de déplaire aux uns et aux autres³⁶. Erasmus, qui était sans contredit l'« un des plus grands hommes qu'on ait jamais vu dans la République des Lettres », était aussi fort éloigné « de l'humeur impétueuse de certains Theologiens qui approuvent les voies de fait, & qui se plaisent à corner la guerre ». Il n'empêche qu'il était « un peu trop sensible aux Libelles qu'on faisoit contre lui », comme en témoignent assez ses démêlés avec Scaliger³⁷. Et Bayle d'en conclure, à l'article « Reinesius », que c'est en fait le lot commun des savants :

« L'histoire de leur vie & leurs Lettres témoignent presque toujours qu'ils ont été engagez dans des querelles chagrinantes, où la jalousie, la calomnie, l'emportement, les satyres, l'esprit de faction, la fraude, & mille autres passions honteuses répandoient tout leur venin. Il semble que les gens de Lettres sont ceux qui conspirent d'avantage contre leur propre repos, & contre celui de leur prochain³⁸. »

³⁰ BAYLE, *DHC*, « Eppendorf », rem. D : l'article précède immédiatement l'article « Erasmus ».

³¹ BAYLE, *DHC*, « Zuerius », rem. P, §XVI ; voir aussi « Dissertation sur les libelles diffamatoires » en appendice du *DHC*, p. 656, sur les risques que l'on court à irriter « un faux dévot, ou un fanatique bilieux ».

³² BAYLE, *DHC*, « Zuerius », rem. P, §XVI. Sur l'esprit de « zèle » religieux chez Jurieu et son hypotexte biblique, voir MCKENNA, 2015, p. 148-50. On sera frappé de la récurrence du motif de la dissolution des liens familiaux, rapporté à Matthieu, 10, 34-35, plutôt qu'à Ovide.

³³ BAYLE, *DHC*, « Farel », rem. C.

³⁴ BAYLE, *DHC*, « Luther », rem. T.

³⁵ BRANCHER, 2005, p. S142.

³⁶ BAYLE, *DHC*, « Eppendorf » ; et rem. C sur les « Inconvénients de l'état de Neutralité, & de Modération ».

³⁷ BAYLE, *DHC*, « Erasmus ».

³⁸ BAYLE, *DHC*, « Reinesius », rem. B. La remarque se termine sur ces considérations qui visent à dénoncer l'idéal de détachement stoïcien : « Je vous répondrai que le calme des passions, le repos de l'âme, le contentement de l'esprit, dépendent de mille choses qui ne sont point sous notre juridiction. L'estomac, la rate, les vaisseaux lymphatiques, les fibres du cerveau, cent autres organes dont les Anatomistes ne savent pas encore le siège ni la figure, produisent en nous bien des inquietudes, bien des jalousies, bien des chagrins. Pouvons-nous changer ces organes-là ? Sont-ils en notre puissance ? ».

Cette prépondérance de l'humoral, chez Bayle, rend quelque peu vain le travail de la distinction entre les disputes stériles et celles qui le sont moins³⁹. Autrement dit, on n'évacue pas aisément le tempérament, ce d'autant plus dans un dictionnaire biographique où, comme le rappelle Hubert Bost, « les systèmes de pensée » sont présentés « non comme des doctrines abstraites mais comme des lieux de débat, souvent sources de conflit, voire de souffrance »⁴⁰. Ce qui vaut pour le contenu du *Dictionnaire* vaut *a fortiori* pour son auteur. Le *Dictionnaire* peut servir avantageusement de modèle d'échange érudit, il est aussi marqué par cette culture du conflit qui fait le quotidien de la République des Lettres. En témoignerait assez l'inclusion systématique dès la seconde édition révisée du *Dictionnaire* des pièces du procès de sa réception institutionnelle⁴¹. En témoignerait encore cette « Vie de Mr Bayle » écrite par Des Maizeaux, qui se présente comme une suite de querelles, impliquant des acteurs, des institutions, des pratiques et des procédures de résolution divers⁴². A ceux qui s'en plaindraient, l'avertissement de la seconde édition anglaise de 1734 répond : « what is the History of the life of a Philosopher, but an account of his works, opinions, and disputes ? These are the battles and bright actions of such Heroes. » Loin d'apporter un savoir superflu, le récit de vie, et notamment cette part dévolue aux querelles, fournit une clé (« a key ») de nombreux passages de l'ouvrage qu'il introduit⁴³.

LIRE LES QUERELLES

Le *Dictionnaire historique et critique* est un « modèle de débat intellectuel selon les normes de la République des Lettres »⁴⁴, comme en témoignent sa genèse et les principes qui régissent sa composition. Il est aussi, indissolublement, une chambre d'enregistrement des querelles qui la traversent continuellement. Dans cette dernière optique, il n'est plus le lieu d'un idéal réalisé, mais celui de sa mise à l'épreuve et le problème devient un problème d'herméneutique comparée des textes. L'activité disputante des lettrés se traduit très

³⁹ Sur la résistance des cas aux typologies, voir DASCAL, 1998, « Types of polemics and types of polemical moves » : « 'real cases' are always 'impure', for they involve a mixture of the three ideal types » (consulté en ligne le 7/7/2016: <http://www.tau.ac.il/humanities/philos/dascal/papers/pregue.htm>). Voir aussi DASCAL, 2006, Introduction.

⁴⁰ BOST, 2009. Cet intérêt de Bayle pour la « prosopographie » des savants n'est pas neuf, comme en témoigne sa correspondance. Voir BAYLE, *Correspondance*, Lettre 105, Pierre Bayle à Jacob Bayle, [Paris,] le dimanche 21 juillet 1675.

⁴¹ Voir MCKENNA et BOST, 2006 ; MCKENNA et BOST, éd., 2010.

⁴² Bayle, d'ailleurs, signale volontiers son propre engagement dans les querelles en cours, ainsi à l'article « Epicure », rem. H, le narré de la controverse entre Arnauld, Malebranche et « l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres » (c'est-à-dire lui-même) sur la nature du souverain bien. La distinction entre le « je » de Bayle auteur du *DHC* et le « il » auctorial des écrits qu'il a composés (parfois sous le voile de l'anonymat) n'atténue qu'en apparence l'engagement polémique. A l'article « Zuerius », rem. P, la voix de Bayle polémiste est ainsi assumée par l'instance énonciative du « Dénonciateur », dans une « Digression importante sur la Dénonciation de la nouvelle Hérésie touchant la Haine du prochain » qui s'en prend violemment à Jurieu. Le « je » de Bayle auteur du *DHC* assume le rôle du metteur en scène, soulignant l'intérêt de cette digression pour le lecteur ou encore précisant qu'il s'est servi « des propres termes du Dénonciateur dans toute leur étendue » par crainte qu'un abrégé « ne fût pas assez fidele ».

⁴³ BAYLE, 1734, *The Dictionary Historical and Critical*, 2nd edition, London, « Advertisement concerning this second edition » : « Some people may possibly imagine that Mr Des Maizeaux, has insisted too long on Mr Bayle's disputes, and could have wished that he had only given the particulars of his life : but indeed what is the History of the life of a Philosopher, but an account of his works, opinions, and disputes ? These are the battles and bright actions of such Heroes. Besides, the knowledge of such books and pamphlets as do not seem to concern the English reader, will be found necessary for the better understanding of numberless passages of Mr Bayle's Dictionary, wherein they are mentioned or referred to ; so that this part of his Life, is, as it were, a key, or an explanatory introduction to them. » Voir CHAMPION, 2008, p. 178.

⁴⁴ MCKENNA, 2015, p. 148.

concrètement par une floraison de témoignages textuels parfois convergents, le plus souvent, contradictoires, à partir desquels l'historien doit constituer ses notices biobibliographiques. Le préalable à l'établissement du savoir – soit la nécessité de suivre une querelle jusque dans ses dernières ramifications – est néanmoins l'un des obstacles majeurs à une juste appréhension des faits. Dans le *Projet* du Dictionnaire, Bayle peint ainsi de manière frappante l'étourdissement qui guette celui qui voudra lire « ces disputes, qui contiennent reponse, replique, duplique, etc. »⁴⁵ :

« Après avoir lu la critique d'un ouvrage, on se croit desabusé de plusieurs faits faux, que l'on avoit pris pour vrais en le lisant. On passe donc de l'affirmation à la négation ; mais si l'on vient à lire une bonne reponse à cette critique, on ne manque gueres à l'égard de certaines choses de revenir à sa premiere affirmation, pendant que d'autre côté on passe à la négation de certaines choses, qu'on avoit crues sur la foy de cette critique. On éprouve une semblable revolution, quand on vient à lire une bonne replique à la réponse⁴⁶. »

Devant tant de jugements et d'assertions contradictoires, on est plongé dans un état de « défiance continuelle », qui est plutôt subi que choisi⁴⁷, à moins qu'on ne sombre dans le pyrrhonisme historique faute de savoir qui croire. C'est qu'il n'y a pas que des faussetés de faits dans les livres. L'historien doit non seulement corriger les erreurs factuelles nées de l'ignorance, de la négligence ou simplement d'un défaut de sources, en histoire, en géographie ou dans le domaine de l'antiquariat⁴⁸. Il lui faut encore prendre en compte les affiliations politiques et confessionnelles des auteurs consultés et considérer comme probable le gauchissement des faits par intérêt de parti. Bayle manifeste une conscience aiguë de l'engagement idéologique des acteurs de la République des Lettres et de ce que cela induit sur le plan du rapport aux textes. Bayle voit ainsi dans la propension de Moreri à faire le « controversiste » le défaut principal de son *Dictionnaire* : « on y trouve cent endroits qui semblent être détachés d'un vrai sermon de croisade »⁴⁹. C'est le même « zèle » importun qui caractérise Jurieu et discrédite ses écrits. Autrement dit, la recherche de la vérité historique ne peut faire l'économie du zèle de l'autre – d'où sa dimension polémique. Le travail de l'historien passe nécessairement par une critique des modes d'établissement des savoirs et de leur transmission. Cela se traduit dans le *Projet* par un véritable protocole de lecture :

« [...] après avoir lu la critique d'un ouvrage, il faut suspendre son jugement jusques à ce que l'on ait vû ce que l'auteur critiqué ou ses amis auront à dire. Ceux qui prennent pour faute tout ce qui est censuré par l'agresseur, et pour vray tout ce qu'il ne combat pas, voyent souvent par la suite qu'ils ont été la dupe de cet écrivain ; car on leur montre qu'il a condamné de bonnes choses, et qu'il n'a point condamné ce qui étoit condamnable, et que de son côté il a commis beaucoup de bévües. [...] Or comme ce qui est arrivé au censeur est aussi quelquefois le sort de l'apologiste, c'est-à-dire qu'ils ne voyent l'un et l'autre qu'une partie des manquemens de leur adversaire, et qu'ils font des fautes chacun à son tour, on voit la nécessité qu'il y a de les suivre dans tout le progres de leur dispute [...] »⁵⁰.

Il faut « suspendre son jugement », nous dit Bayle, pour mieux « comparer les reponses et les repliques », peser les témoignages, discriminer le plausible, du polémique, de l'attaque *ad*

⁴⁵ BAYLE, *Correspondance*, t. VIII. Janv. 1689-Déc. 1692, Lettre 864, Pierre Bayle à Jacques Du Rondel [Rotterdam, le 5 mai 1692], p. 530-560 : p. 536.

⁴⁶ BAYLE, *Correspondance*, Lettre 864, p. 536.

⁴⁷ BAYLE, *Correspondance*, Lettre 864, p. 536.

⁴⁸ Voir LABROUSSE, 1964, chap. 1 « Le critique et l'historien ».

⁴⁹ BAYLE, *Correspondance*, Lettre 864, p. 549. Voir sur ce point la discussion proposée par LIESHOUT, 2001, p. 126-132.

⁵⁰ BAYLE, *Correspondance*, Lettre 864, p. 535.

hominem, tout en évitant les prises à parti confessionnelles⁵¹. La suspension du jugement ne constitue aucunement une fin en soi ; c'est un préalable méthodologique aussi bien qu'une posture d'esprit. L'appel à la défiance (« N'est-ce pas le nerf de la prudence que d'être difficile à croire⁵² ? ») relève à la fois de la mise en garde heuristique et de la dynamique d'investigation. Bayle fait à l'évidence partie de ces « gens qui se font une religion, dans les matières de fait, de n'avancer rien sans preuve », « qui ne se fient qu'à eux-mêmes », « veulent tout vérifier, [...] vont toujours à la source »⁵³. Le travail de datation et d'attribution des sources est un préalable à l'évaluation des témoins et des témoignages qui, elle-même, dépend du nombre de textes disponibles et de la diversité d'opinions qu'ils proposent. L'étude croisée des témoignages textuels se traduit dans la texture même des articles, par un assemblage complexe de citations et de références bibliographiques, toutes scrupuleusement attribuées. Chaque article ou presque peut ainsi être lu comme un combat de gladiateurs en miniature : soit parce qu'il propose la résolution d'une querelle (un point d'érudition se trouve éclairci) ; ou, si cette querelle est en cours, parce qu'il met en scène le débat critique sous la forme d'une constellation textuelle. La mise en page, avec ses effets d'étagement textuel et ses renvois entre articles, permet de visualiser la formation du lieu philosophique sur le mode agonistique⁵⁴.

ETUDES DE CAS

L'article « Erasme » sera notre premier exemple. Il reprend et corrige largement la notice biographique établie par Moreri – les éditions ultérieures du grand dictionnaire intégreront d'ailleurs les corrections factuelles apportées par Bayle, témoignant ainsi du bon fonctionnement d'une critique par les pairs⁵⁵. La correction des erreurs ne constitue toutefois qu'une fraction minime de l'apparat critique : soit une remarque sur les quelques trente longues remarques qui occupent les trois quart des pages in-folio consacrées à Erasme. On notera en premier lieu tout ce qui distingue l'article de Bayle de la tradition d'éloge des hommes illustres. Si Bayle reconnaît volontiers la stature hors norme de l'humaniste, il évite l'éloge encomiastique au moins autant que l'apologie et ses outrances. Guy Patin, grand admirateur d'Erasme, est ainsi repris pour ses inexactitudes biographiques. Bayle se situe également à distance des traditions populaires et relègue dans la remarque BB toutes les fautes qu'il ne prend pas la peine de réfuter⁵⁶. Plutôt que d'énumérer les éloges qui ont pris Erasme pour objet, Bayle choisit de se concentrer sur le culte du grand homme développé par les deux villes de Bâle et de Rotterdam⁵⁷, témoignant ainsi non seulement d'une prise de distance critique à l'égard de la légende dorée des grands hommes de la République des Lettres, mais aussi d'une conscience certaine des lieux culturels et institutionnels qui en

⁵¹ BAYLE, *Correspondance*, Lettre 864, p. 535 ; p. 550-551. Voir aussi *Critique Générale de l'Histoire du calvinisme de M. Maimbourg*, I, 4. Incertitude de l'histoire : « [...] je ne suis pas trop mal fondé de ne chercher dans l'Histoire, que l'esprit, les préjugés, les intérêts, et le goût du parti dans lequel se rencontre l'Historien [...] je veux être Pyrrhonien ; je n'affirme ni l'un, ni l'autre, et cela me suffit pour ne trouver, dans toutes ces Guerres, aucun préjugé légitime contre la Divinité de ma Religion ».

⁵² BAYLE, *Correspondance*, Lettre 864, p. 548. Voir aussi *DHC*, « Cappadoce », rem. K (*in fine*); « Esope », rem. B, sur le pyrrhonisme comme parti pris de la sagesse.

⁵³ BAYLE, *DHC*, « Epicure », rem. E.

⁵⁴ Voir LIESHOUT, 2001, p. 139 ; MCKENNA, 2015.

⁵⁵ Bayle se règle sur l'édition de Moreri, 1688. Voir BAYLE, *DHC*, « Préface de la première édition », t. I, p. ix ; les fautes de Moreri font l'objet d'une remarque spécifique conformément à la méthode indiquée en préface de la 1^e édition, ici rem. AA.

⁵⁶ Il faut ajouter ici la remarque E où Bayle nie qu'Erasme ait eu l'esprit tardif – l'occasion d'un clin d'œil à Molière et sa comédie du *Malade imaginaire*.

⁵⁷ BAYLE, *DHC*, « Erasme », rem. H.

assurent la fabrication. Si le corps de l'article résume les principales étapes de la vie d'Erasmus, il ne constitue pas non plus une Vie⁵⁸, au sens où l'on n'y trouve pas une chronologie par années des faits et gestes d'Erasmus ainsi qu'un repérage circonstancié de ses publications. En revanche, Bayle accorde toute son attention aux querelles, notamment à celle qui opposa Erasmus à Jules César Scaliger⁵⁹. On sera frappé de la dimension réflexive des remarques bayliennes. Le décortiquage de la querelle permet de démêler les circonstances mais aussi les motifs de la querelle, par le biais d'une analyse croisée des témoignages textuels disponibles, et notamment de ceux de Joseph Scaliger (le fils). À suivre ainsi Bayle, le conflit prendrait ses origines, non pas dans une remarque insultante (Scaliger le père traité de « soldat » par Erasmus), mais dans le refus de ce dernier de considérer Scaliger comme un adversaire digne de lui. Autrement dit, la querelle serait née du refus d'entrer en lice :

« Il est donc vrai pour le moins que Scaliger avoit oui dire, qu'Erasmus écrivant à ses amis l'appelloit Soldat : mais il n'est pas vrai que cela ait mis Scaliger dans une plus grande colere. Ce qui augmenta son indignation fut uniquement de se voir méprisé d'Erasmus, qui ne daigna point lui repondre, & dont il ne fut traité que de Cocu volontaire, à l'égard de la harangue dont il se sentoit l'Auteur. Ce mépris fut la plus cruelle manière de se venger qu'Erasmus auroit pu mettre en usage. On avoit compté sur la gloire d'être le Tenant contre lui, & de s'aquerir par là un grand nom dans la République des Lettres, & il falut décompter pour le coup, & chercher une autre porte. Qui n'en seroit outré de depit⁶⁰ ? »

Bayle est parfaitement au courant des mécanismes qui régissent les échanges au sein de la République des Lettres. Il y a bien culture du conflit au sens où le conflit est une des modalités possibles de reconnaissance symbolique à la disposition de l'érudit désireux de se faire un nom. L'antagonisme fait partie des procédés reconnus de socialisation. Le refus d'Erasmus de relever le gant ne fait qu'initier une nouvelle phase de la querelle, sans en changer substantiellement le ton, dans la mesure où la provocation inaugurale était assez peu modérée⁶¹. La querelle se transforme pour retrouver ailleurs un terrain de socialisation, contournant ainsi le refus initial du grand humaniste.

La querelle ne se résume pas à sa dimension de rituel intégrateur. Les remarques sont aussi le lieu d'une réflexion méthodologique, dans la mesure où elles fournissent l'arsenal érudit nécessaire à l'établissement de ce qui est contesté. Le travail d'exposition des sources, toutes citées et dûment référencées, se double d'un discours critique à l'égard de celles qui manquent de fiabilité. Bayle mentionne à l'occasion les « altérations des Copistes », ou met en garde le lecteur à propos des modifications « que souffrent les faits en passant de main en main, d'un Compilateur à l'autre »⁶². Si la critique textuelle est impérative pour les sources anciennes, celles qui touchent de près les principaux intéressés requièrent encore plus de vigilance. Ainsi à propos des *Scaligerana*, Bayle note qu'on aurait tort de se fier à « ce que les hommes doctes vous disent au coin de leur cheminée »⁶³. L'appel à la méfiance, lorsqu'il s'agit d'évaluer les sources ou de peser les témoignages, se double de commentaires plus généraux sur la méthode adoptée. Ces digressions de nature méthodologique se distinguent

⁵⁸ BAYLE, *DHC*, « Erasmus », rem. P.

⁵⁹ L'article « Erasmus » du dictionnaire de Moreri, dans l'édition qu'utilise Bayle, ne mentionne pas cette querelle. Il est dans l'ensemble assez louangeur, et insiste sur la reconnaissance qu'Erasmus reçut de son vivant tant de la part de ses pairs que des puissants de ce monde. Le dernier paragraphe mentionne brièvement ses démêlés avec les tenants de l'orthodoxie catholique post-tridentine, ainsi que les critiques essuyées côté protestant : « Avec tout cela il faut pourtant avouër de bonne foy, qu'Erasmus étoit un peu trop libre dans ses discours [...] ».

⁶⁰ BAYLE, *DHC*, « Erasmus », rem. K.

⁶¹ BAYLE, *DHC*, « Erasmus », rem. I.

⁶² BAYLE, *DHC*, « Erasmus », respectivement rem. A et rem. C.

⁶³ BAYLE, *DHC*, « Erasmus », rem. K, à propos des *Scaligerana*.

parfois, mais pas toujours, par l'attribution de manchettes spécifiques, distinguées typographiquement des références bibliographiques numérotées⁶⁴. L'établissement des faits permet de suivre pas à pas la méthode de discrimination employée par Bayle pour établir « la certitude des faits »⁶⁵. Quand il s'agit de conjectures, le lecteur est laissé avec le raisonnement qui a permis à Bayle d'établir le degré de probabilité de tel ou tel point contesté. Un fait établi n'est toutefois pas nécessairement à l'abri de repentirs ultérieurs. Il est toujours possible, en effet, que de nouvelles preuves ou de nouveaux témoignages viennent substantiellement modifier la reconstitution des faits. Ainsi à propos de deux harangues de Scaliger qu'Erasmus aurait fait supprimer, Bayle écrit à la remarque L :

« Voilà ce que je pus dire sur cette matiere dans mon Projet : à présent j'ai quelque chose à y joindre par la faveur que m'a faite l'illustre Abbé [en manchette : Monsieur l'Abbé Nicaise] qui m'envoya des Remarques de Mr. de la Monnoie. J'ai appris par là qu'Erasmus n'a pas été en état de faire périr les Exemplaires de la seconde Harangue de Scaliger, puis qu'il étoit mort quand elle sortit de dessous la presse. »

La preuve suit *in extenso*, accompagnée d'une suite de réflexions visant à rétablir la chronologie des faits. Le témoignage de Joseph Scaliger s'en trouve ainsi disqualifié. Ce genre de commentaires est loin d'être isolé dans le *Dictionnaire*. Il semblerait que Bayle ait fait sien la formule de Montaigne : « J'adjouste, mais je ne corrige pas⁶⁶. » Le refus de biffer ce qui a été une fois établi doit certes beaucoup aux contraintes éditoriales – le rythme de travail imposé par l'éditeur Leers entre les différentes éditions n'ayant pas permis à Bayle de corriger les articles déjà parus autrement qu'en ajoutant des « éclaircissements » successifs – mais il témoigne aussi d'un parti pris d'historicisation de la critique qui a son importance. L'établissement des faits – et le narré qui en résulte – est un processus toujours recommencé, et le lecteur est le témoin privilégié de cette dynamique d'investigation qui épouse *de facto* la dynamique des querelles.

Notre deuxième exemple, l'article « Milton », offre un exemple particulièrement extrême de ce genre de procédé. Entre la première et la seconde édition, Bayle a eu connaissance de la Vie de Milton par Toland. Plus exactement, on lui en a communiqué des précis en latin (il ne lit pas l'anglais) qui lui permettent de corriger et de compléter ce qu'il avait lui-même initialement conjecturé⁶⁷. Le lecteur est désormais invité à lire deux fois la même chose, sinon qu'un certain nombre de faits sont modifiés dans le détail et que des précisions sont apportées. La distinction entre la notice biobibliographique telle que la conçoit Bayle et la *Vita* est ici rendue palpable : cette dernière constitue une source privilégiée de l'article qui pourtant ne se résume pas à un précis de ce qu'on y trouve établi. L'article fait partie de ces articles consacrés à des figures controversées de la République des Lettres, comme en témoigne assez la phrase d'ouverture sur Milton, « Fameux apologiste du supplice de Charles I Roi d'Angleterre ». Le moins que l'on puisse dire c'est que le portrait qui en résulte est haut en couleurs mais aussi singulièrement contrasté. Bayle consacre ainsi deux remarques aux écrits de Milton sur le divorce, soulignant non sans malice l'influence probable de ses déboires conjugaux (sa femme n'ayant apparemment pas goûté les charmes « d'un ménage philosophique »⁶⁸). Pour ceux que le sujet intéresserait, une note marginale, la note 41, indique où trouver l'information complémentaire : « Ceux qui voudront voir une partie

⁶⁴ BAYLE, *DHC*, « Erasme », rem. D : « RÉFLEXION sur les alterations des Copistes. Fautes du Feuillant St. Romuald. » ; « PATIN cité & repris ».

⁶⁵ BAYLE, *Correspondance*, t. III, Lettre 179, P. Bayle à Vincent Minutoli [Sedan, le 1^{er} janvier 1680].

⁶⁶ MONTAIGNE, 2004, III, 9, p. 963.

⁶⁷ BAYLE, *DHC*, « Milton » : « Depuis la première Edition de ce Dictionnaire, on a publié à Londres la Vie de Jean Milton composée en Anglois par Monsr. Toland. J'en ai fait faire plusieurs Extraits en Latin, qui vont me fournir un assez long Supplément de cet Article. »

⁶⁸ BAYLE, *DHC*, « Milton », rem. L.

des Raisons de Milton pour le Divorce, n'ont qu'à lire l'Extrait de sa Vie, dans le Journal de Mr de Beauval, *Mois de Février 1699, pag. 81 & suiv.* » Bayle marque aussi beaucoup d'intérêt pour le dernier ouvrage de Milton, intitulé *Traité de la vraie Religion, de l'Hérésie, du Schisme, de la Tolérance, & des meilleurs moiens qu'on puisse employer pour prévenir la propagation du Papisme*. Il en cite un long passage à la remarque O, afin dit-il, « que l'on conoisse les principes de cet Ecrivain, chose aussi nécessaire qu'aucune autre dans les Articles d'un Dictionnaire Historique qui concernent les Auteurs ». Cette fois, pourtant, Bayle laisse au lecteur le soin de comparer les principes aux actes, les productions de plume (le livre sur la tolérance) et le narré de vie (l'homme, une fois vieux, se serait détaché « de toute sorte de Communions »). La présentation de la position de Milton ouvre sur une discussion sur la tolérance et sur les droits de la conscience errante qui lui permet aussi de renvoyer à ses propres écrits (composés sous le voile de l'anonymat) – et notamment au *Commentaire philosophique*. Faut-il imposer des limites à la tolérance et exclure les papistes ? Oui répond Milton, « non pas entant que c'est une Religion, mais entant que c'est une Faction tyrannique »⁶⁹. On est ici véritablement dans une de ces discussions « philosophiques » qu'annonçait la préface, qui assurait par ailleurs de leur innocuité sur le plan de la religion⁷⁰. Le lecteur sera peut-être un peu moins rassuré lorsqu'il aura lu la remarque O, et se sera reporté, suivant ici les renvois de Bayle, aux écrits où ce dernier traite de la question de la contrainte en matière de foi.

Reste la question des Monarchomaques. Si Bayle est prolix quand il s'agit de la liberté de conscience et ne dédaigne pas non plus de traiter un peu longuement de la liberté domestique (et donc du divorce), il se fait remarquablement discret sur le sujet de la liberté civile. Plutôt que de se prononcer pour ou contre la cause des Monarchomaques (c'est un sujet qu'il traitera ailleurs dans le *Dictionnaire*⁷¹), il choisit de se concentrer sur la « Dispute » qui s'éleva à propos d'un écrit, l'*Icon Basilica*, faussement attribué au roi Charles I. Nous sommes là devant un point de critique érudite, puisqu'il concerne l'« Histoire des Livres »⁷². L'enjeu est néanmoins d'importance : « La Dispute, qui s'est élevée sur ce point de fait, a été féconde en Ecrits. Les parties, aiant jugé que la chose traînoit après elle plusieurs conséquences notables, se sont piquées au jeu, & ont mis en usage toute l'industrie des Discussions. » On retrouve ici le politique (ce sont les « conséquences notables»), discrètement déplacé sur le terrain des discussions érudites. Les royalistes avaient en effet tout intérêt à attribuer l'*Icon Basilica* au défunt Roi pour l'honneur qu'il faisait à sa mémoire, et parce qu'il contribuait puissamment à l'image du roi martyr, miséricordieux jusque sur l'échafaud à l'égard de ses bourreaux. Les partisans de Cromwell, de leur côté, réfutaient une telle attribution mais leur position était minoritaire en Angleterre. Milton fut l'un de ceux qui dénonça la supercherie. Il intitula sa réfutation *Iconoclastes*, laquelle suscita en retour une floraison de libelles. Il s'attira notamment les foudres de Saumaise, mais aussi de More, que Milton prit à parti en lui attribuant à faux un libelle en réalité composé par Pierre du Moulin le fils. Pour démêler cet imbroglio, Bayle commence par présenter les différents écrits incriminés. Suit le narré de l'affaire selon Toland qui lui sert de source principale avouée⁷³, avec preuves textuelles à l'appui. Le tout se termine par une réflexion de Bayle sur les

⁶⁹ BAYLE, *DHC*, « Milton », rem. O.

⁷⁰ BAYLE, *DHC*, « Préface de la premiere edition », t. I, p. vii.

⁷¹ Bayle consacre une dissertation (insérée à la fin du *DHC*) à H. Languet, auteur de *Vindiciae contra tyrannos* (1581) sous le pseudonyme de Junius Brutus.

⁷² BAYLE, *DHC*, « Milton », rem. N.

⁷³ BAYLE, *DHC*, « Milton », rem. N : « Notez que dans tout ceci je ne dois & je ne puis être considéré que comme un simple Traducteur des Extraits Latins que j'ai fait faire du Livre Anglois que je cite. [...] C'est tout ce que j'en puis dire, n'ayant point lu ce qu'on a fait contre lui, ni ce qu'il a repliqué, & ne le pouvant point entendre, car ce sont tous Livres Anglois. »

mécanismes qui ont permis de révéler l'imposture. Or ce qui frappe Bayle, c'est que ce « grand secret » d'Etat a été « éventé par des incidens bien legers & bien fortuits », qu'il prend soin de résumer sous forme d'enchaînement causal, pour mieux en souligner la fragilité, aussi bien que la médiocrité des acteurs, et la petitesse des mobiles : une vente de livres où l'on reconnaît une inscription manuscrite ; un Évêché promis contre services de plume qui se fait attendre ; une veuve poussée à narrer toute l'histoire pour obtenir un revenu. Bref l'histoire (la grande) est faite de petites choses.

Que conclure de cette longue dispute ? En premier lieu, que les querelles de livre, et les questions d'attribution, peuvent servir de moyen d'exposition indirect d'enjeux politiques autrement sensibles. Ensuite, que l'on ne peut dissocier, dans le cas de Bayle, « la « fabrication » des sources de l'histoire savante par discrimination des sources authentiques »⁷⁴ d'un travail de réflexion sur la falsification de l'histoire, tant au niveau des acteurs que de ceux qui en écrivent le texte. Dans un écrit ajouté en appendice au *Dictionnaire*, intitulé « Dissertation sur les libelles diffamatoires », Bayle s'en prend à ces « multitudes d'Ecrivains, qu'on voit aujourd'hui salir de leurs mains impures les Faits Historiques » « non seulement pour le tems présent, mais pour les siecles à venir »⁷⁵. Il s'en prend donc aux faiseurs de libelles, mais aussi aux gazetiers à la petite semaine qui mettent en ragoûts les faits bruts pour les accommoder au goût des puissants qu'ils servent, ou encore à ces Historiens qui « aiment à dire ce qui ne se trouve point dans les histoires ordinaires »⁷⁶. Il déplore que l'impression éternise les faux bruits que la politique impose de faire circuler, ce qui fait qu'ils en viennent à « servir de fondement aux Historiens : ce qui répand sur l'Histoire un cahos [*sic*] impénétrable d'incertitude » ; et il regrette qu'on ne puisse « charger quelqu'un de marquer à la fin de chaque année tous les faux bruits qui auroient couru »⁷⁷. C'est le même impossible travail de discrimination qui le conduit à s'insurger contre la pratique des romans à clefs et autres histoires secrètes à la remarque C de l'article Nidhard :

« C'est un inconvénient qui s'augmente tous les jours par la liberté qu'on prend de publier les Amours secrettes, l'Histoire secrette, &c, de tels & de tels Seigneurs, fameux dans l'Histoire. Les Libraires & les Auteurs font tout ce qu'ils peuvent, pour faire accroire que ces Histoires secrettes ont été puisées dans des Manuscrits anecdotes : ils savent bien que les Intrigues d'amour, & telles autres Avantures plaisent davantage quand on croit qu'elles sont réelles, que quand on se persuade que ce ne sont que des inventions. De là vient que l'on s'éloigne autant que l'on peut de l'air romanesque dans les nouveaux Romans ; mais par là on répand mille ténèbres sur l'Histoire véritable, & je croi qu'enfin on contraindra les Puissances à donner ordre que ces nouveaux Romanistes ayent à opter ; qu'ils fassent, ou des Histoires toutes pures, ou des Romans tout purs ; ou qu'au moins ils se servent de crochets pour séparer l'une de l'autre, la vérité & la fausseté⁷⁸. »

Le problème c'est que les « Puissances » sont les premières à faire usage de faux⁷⁹. Le cas du pamphlet attribué à Charles I est d'autant plus intéressant que sa production relève d'un coup d'État, au sens naudéen du terme. C'est aussi un faux qui emprunte au roman sa pièce

⁷⁴ MCKENNA, 2015, p. 152.

⁷⁵ BAYLE, *DHC*, « Dissertation sur les libelles diffamatoires », p. 658. Pour une analyse de ce texte, voir l'excellent article de ROUSSIN, 1998.

⁷⁶ BAYLE, *DHC*, « Dissertation sur les libelles diffamatoires », p. 658, rem. A.

⁷⁷ BAYLE, *DHC*, « Dissertation sur les libelles diffamatoires », rem. B, p. 660.

⁷⁸ BAYLE, *DHC*, « Nidhard », rem. C. Cette diatribe vient à Bayle à propos d'un ouvrage de Mme d'Aulnoi, en l'occurrence une source fiable, mais auquel le public n'accorde aucune « créance », pour la raison qu'il allègue. En marginalia, le lecteur est renvoyé aux *NRL*, oct. 1684, cat. viii à propos du roman historique de Jean de Préchac. Voir aussi, dans la même veine, *DHC*, « Vergerius », rem. K.

⁷⁹ Le public d'ailleurs en redemande : « Notez que le monde est tellement accoutumé à la Gazette, qu'il en regarderoit la suppression comme une éclipse. Ce seroit une espece de deuil public. » (BAYLE, *DHC*, « Dissertation sur les libelles diffamatoires », rem. B, p. 660).

rhétorique la plus émouvante : la « Priere que le Roi Charles I *delivra au Docteur Juxon immediatement avant sa mort intitulée Priere pour le temps de Captivité [...]*, est toute semblable à une Priere qui se trouve dans un Roman, je veux dire dans l'Acadie du Chevalier Philippe Sidney »⁸⁰. Milton l'avait souligné avant Bayle.

Nous suggérons, en introduisant les études de cas, de lire chaque article comme un combat de gladiateurs en miniature engagé en faveur de la « certitude des faits »⁸¹. Le cas Milton montre qu'une querelle d'attribution, qui est aussi une querelle politique au sens fort du terme, peut aussi devenir le lieu d'une réflexion épistémologique sur l'écriture de l'histoire. Bayle regrette le mélange indistinct du vrai et du faux, et souligne à plusieurs reprises la fragilité des témoignages glanés. La libre circulation de l'information au sein de la République des Lettres est une condition nécessaire au bon déroulement d'un débat public dans le champ de la connaissance érudite et lettrée. Il n'empêche que les procédures d'évaluation des contenus de savoirs sont faillibles et qu'il n'est pas toujours évident de distinguer entre le témoignage digne de foi et la rumeur infondée, surtout lorsque celle-ci se voit relayée par un membre éminent de la République des Lettres⁸². En outre, si les échanges entre savants, par le biais des correspondances notamment, sont un véhicule privilégié de l'information scientifique, ils fournissent aussi leur moisson de ragots, lesquels sont toujours susceptibles de venir un jour alimenter quelque satire bilieuse⁸³. Enfin si Bayle voit dans les écrits d'humeur aussi bien que dans les gazettes et les libelles autant d'entraves au travail de l'historien, il n'empêche qu'il utilise, dans son *Dictionnaire*, ces sources aussi bien que les autres parmi celles qu'il importe à l'historien de savoir déchiffrer⁸⁴. Il est même le premier à s'y référer quand il s'agit d'éclairer tel ou tel point par conjecture. Autrement dit, le travail de déchiffrement de l'histoire passe nécessairement par une archéologie des querelles. La temporalité des querelles est en effet doublement prise en compte : en aval, dans le narré chronologique, mais aussi en amont, lors du travail de reconstitution historique⁸⁵. La prise en compte de cette double historicité ouvre la voie à une réflexion sur les différents régimes de preuve. Qu'est-ce qu'une preuve conclusive, en effet, quand il est toujours possible de trouver de nouvelles sources, de nouveaux témoignages susceptibles de rouvrir la querelle ? Au problème de temporalité s'ajoute un enjeu épistémologique. Dans la mesure où libelles et écrits satiriques n'ont pas pour objet premier d'établir le vrai – ce sont des « ragouts », qui accommodent les faits bruts de l'histoire à toutes les sauces⁸⁶ – ils imposent à l'historien leur

⁸⁰ BAYLE, *DHC*, « Milton », rem. N.

⁸¹ BAYLE, *Correspondance*, t. VII, Lettre 179, P. Bayle à Vincent Minutoli [Sedan, le 1^{er} janvier 1680].

⁸² BAYLE, *DHC*, « Milton », Rem. H, à propos de La Mothe Le Vayer et de Patin.

⁸³ BAYLE, *DHC*, « Milton », Rem. E et G.

⁸⁴ Nous rejoignons ici les analyses de ROUSSIN, 1998, p. 29 : « Le libelle, en tant que *document*, constitue un objet de choix pour la chasse du critique. » Voir aussi BAYLE, *DHC*, « Aureolus », rem. B : « Les disputes & les confusions excitées par des esprits ambitieux, hardis, téméraires, ne sont jamais un mal tout pur : elles seront un grand mal tant qu'il vous plaira ; mais il en résulte des utilités par raport aux Sciences & à la culture de l'esprit. »

⁸⁵ Le travail d'historicisation de la querelle, par Bayle, remet en cause l'évidence de cet horizon consensuel que les historiens des querelles ont trop souvent tendance à considérer pour acquis : narrer les querelles n'est pas les résoudre, d'autant que l'historien peut toujours verser de nouvelles pièces au dossier. Voir sur ce point le chapitre introductif à ce volume, notamment le développement intitulé « Le consensus est-il l'horizon de tout conflit ? ».

⁸⁶ BAYLE, *NRL*, Mars 1686, art. IV, consacré à un ouvrage d'Antoine Varillas : « [...] l'on accommode l'Histoire à peu près comme les viandes dans une Cuisine. Chaque nation les apprête à sa maniere, de sorte que la même chose est mise en autant de ragoûts différens, qu'il y a de Pays au monde ; & presque toujours on trouve plus agréables ceux qui sont conformes à sa coûtume. Voilà, ou peu s'en faut, le sort de l'Histoire ; chaque nation, chaque Religion, chaque Secte prend les mêmes faits tout cruds où ils se peuvent trouver, les accommode & les assaisonne selon son goût, & puis ils semblent à chaque lecteur vrais ou faux, selon qu'ils conviennent, ou qu'ils répugnent à ses préjuges. » (également cité par A. MCKENNA, 2015, p. 159). Voir aussi BAYLE, *Critique Générale de l'Histoire du Calvinisme*, Première partie, Lettre première : IV. Incertitude de l'Histoire : « [...] je

propre régime de validité. Dans l'article « Milton », les premières remarques montrent ainsi comment Bayle établit les faits biographiques à partir des libelles écrits contre l'auteur à l'occasion de la dispute sur l'*Icon Basilica*. A leur égard, Bayle parle de preuve « moralement convaincante » :

« [...] il faut qu'il y ait pour ces sortes de Procès, quelques principes qu'il ne soit pas permis de nier, & qui fassent une véritable prescription : Et quels principes y a-t-il plus dignes de ce rang là, que de voir qu'un homme, publiquement accusé de choses qu'il est facile de prouver, les nie publiquement, sans que ses Parties adverses osent soutenir l'accusation ? Quelque ressource qu'on puisse trouver dans des subtilitez de Métaphysique, pour se défendre contre cette preuve de fausseté, il faut convenir que moralement parlant elle est convaincante⁸⁷ : »

Ce travail sur les différents régimes de preuve nous amène à notre troisième et dernier exemple, l'article « Beaulieu », souvent cité dans la littérature secondaire quand il est question de déterminer la nature (ou les bornes) du « pyrrhonisme historique » de Bayle⁸⁸. Beaulieu est représenté par Bayle comme une figure conciliatrice, une figure du consensus plutôt que du dissensus. Beaulieu était Ministre et professeur de théologie à Sedan et Nicole (son adversaire) lui reconnaissait une « merveilleuse netteté d'esprit » (encore une preuve moralement convaincante). Beaulieu était aussi célèbre pour avoir travaillé principalement « à écarter le mal-entendu qui a tant multiplié les Controverses », par tout un travail de définitions préalables. Bayle note dans le corps de l'article : « Il cherche l'état de la question, il débrouille les équivoques, & il fait voir qu'il y a bien des disputes que l'on croit réelles, qui ne sont que des disputes de mots. » Cette aptitude à réduire le différend doctrinal a rendu son orthodoxie suspecte auprès des « esprits foibles », mais a aussi provoqué une querelle post-mortem, sur laquelle Bayle va choisir de se concentrer. Il s'agit de la querelle entre Arnauld et Beaulieu sur « la matière de la Certitude du salut », que Jurieu continue après la mort de Beaulieu, et qui se double d'une querelle entre les Ministres Saurin et Jurieu. De la première, la querelle entre Arnauld et Jurieu, Bayle déclare platement qu'il n'y entend rien⁸⁹ – autre manière de discréditer un adversaire (Jurieu) dont il ne cesse de pointer les inconsistances en matière de raisonnement. Bayle rapporte en revanche de longs extraits de la seconde querelle, entre Jurieu et Saurin, mais cette fois encore pour réduire le dissensus à une querelle de mots. On est, semble-t-il, face à un cas classique de réduction du différend à un quiproquo sémantique, ce qui n'est évidemment pas dénué d'intentions polémiques. Bayle est ici juge et partie, ce qui est souvent le cas quand il est question de Jurieu⁹⁰. Pourtant l'intention polémique nous intéressera moins que la productivité épistémologique d'une telle approche. La réduction de la querelle s'accompagne d'un métadiscours sur les types de preuve. Bayle utilise son analyse des querelles pour mettre en lumière la coexistence de stratégies argumentatives mutuellement exclusives, assignant différents degrés de certitude en fonction

ne lis presque jamais les Historiens dans la vue de m'instruire des choses qui se sont passées, mais seulement pour savoir ce que l'on dit dans chaque Nation & dans chaque parti, sur les choses qui se sont passées ».

⁸⁷ BAYLE, *DHC*, « Milton », rem. B.

⁸⁸ Voir LABROUSSE, 1964, chap. 2 : « La transposition de la méthode cartésienne en histoire » et la relecture qu'en propose A. MCKENNA, 2015, p. 160-66.

⁸⁹ BAYLE, *DHC*, « Beaulieu », rem. D : « J'ai comparé ensemble la Réponse de ce disciple & la Replique de Monsr. Arnauld ; mais je n'ai pas pu bien voir qui a tort ou qui a raison : ce sont proprement des questions de fait, sur lesquelles on peut répandre de part & d'autre mille équivoques, & tous les artifices de la Dispute. Il faudroit avoir plus de loisir que je n'en ai, pour approfondir cela. Je ne laisse pas de croire que si Mr. De Beaulieu avoit fait lui-même son Apologie, sa cause eût été mieux défendue. »

⁹⁰ Voir BAYLE, *DHC*, « Zuerius », rem P, à propos de « la nouvelle Hérésie touchant la Haine du prochain », pour un exemple particulièrement développé d'analyse d'une querelle où Bayle se trouve directement impliqué.

des domaines (métaphysique, mathématique, historique⁹¹). Autrement dit, Bayle se sert de l'exposition de la querelle comme d'un tremplin méthodologique pour distinguer les types de démonstration et le degré de certitude qu'on peut en attendre. Il en ressort qu'une « démonstration morale » n'est pas une démonstration géométrique : « elle souffre le plus & le moins, & se promène depuis une grande probabilité, jusques à une très-grande probabilité », où elle rejoint la « démonstration physique »⁹². Pour Bayle, l'historien cherche à produire des démonstrations physiques (gestion des traces antiques, qui font que nous « connoissons qu'il y a eu une République romaine »), tout en ayant à gérer aussi tout l'éventail des démonstrations morales (ce serait la gestion des traces querelleuses). Les unes ne vont pas sans les autres. En choisissant d'enregistrer les querelles « routinières » de la République des Lettres, Bayle fait ainsi bien plus qu'inviter le lecteur à s'armer de « défiance »⁹³ à l'égard de ce qu'il lit. Il lui assure aussi la possibilité d'acquérir un genre de certitude propre à l'histoire, même et surtout dans les matières les plus controversées. Chaque article produit, sur le mode agonistique, tous les éléments nécessaires qui doivent permettre au lecteur d'établir le plus ou moins haut degré de probabilité des « faits » avancés par les différents partis. Les « éclaircissements » qui en font le narré sont les « armes » que Bayle fournit à la postérité (« nos descendants »), contre « les Pyrrhoniens à venir » en matière de certitude historique : « On montre certainement la fausseté de plusieurs choses, l'incertitude de plusieurs autres, et la vérité de plusieurs autres »⁹⁴. Le *Dictionnaire historique et critique* est le monument que Bayle oppose « aux incrédules sur les matières de fait »⁹⁵. Si d'autres que lui avaient pris la peine d'en faire autant, « nous ne serions pas obligés d'adopter en tant de rencontres le Pyrrhonisme Historique »⁹⁶.

CONCLUSION

Nous avons successivement envisagé le *Dictionnaire* comme un modèle d'échange érudit (comme tel représentatif d'un ensemble de valeurs à visée normative) ; comme sa mise en œuvre sous forme d'une production textuelle collaborative ; enfin comme sa mise à l'épreuve en termes d'herméneutique des textes. Nous sommes ainsi passés d'une conception de la querelle comme obstacle au débat d'idées, à la querelle comme dynamique d'échange productrice de savoir, à la querelle comme matériau textuel privilégié de l'histoire critique telle que l'entend Bayle. Ce déplacement de focale a d'abord pour intérêt de réévaluer le rôle et la place des querelles dans la République des Lettres : dans une culture du dissensus, la querelle est un des modes de fonctionnement privilégiés du dialogue érudit et savant. En ce sens, le débat d'idées ne saurait s'en passer. Ce déplacement de focale permet aussi d'envisager différemment l'opposition entre discours normatifs et pratiques sociales. Il existe un idéal d'échange lettré et savant, celui incarné par la République des Lettres et ses guerres « innocentes » ; de même qu'il existe un idéal du bon historien qui, « dans l'état d'un stoïcien qui n'est agité d'aucune passion », est « comme Melchisédec, sans père, sans mère et sans

⁹¹ Dans la *Critique Générale de l'Histoire du Calvinisme*, Première partie, lettres 1 et 2, Bayle s'étend sur les différents degrés de la certitude historique et sur le pyrrhonisme historique. Pour le domaine scientifique, voir VERMEIR, 2012.

⁹² BAYLE, *DHC*, « Beaulieu », rem. F. A comparer avec le *Projet*, dans BAYLE, *Correspondance*, Lettre 864, p. 547 : « Ainsi un fait historique se trouve dans le plus haut degré de certitude qui luy doit convenir, dès que l'on a pu prouver son existence apparente ».

⁹³ BAYLE, *DHC*, « Cappadoce », rem. K (*in fine*). Voir aussi « Esope », rem. B, sur le pyrrhonisme comme parti pris de la sagesse.

⁹⁴ BAYLE, *DHC*, « Zuerius », rem. P, § XXI ; BAYLE, *Correspondance*, Lettre 864, p. 547.

⁹⁵ BAYLE, *DHC*, « Zuerius », rem. P.

⁹⁶ BAYLE, *DHC*, « Zuerius », rem. P, § XXI. Sur l'interprétation sceptique de l'historiographie baylienne, voir la discussion de KRIEDEL, 1988, in MCKENNA, 2015, p. 152-55. Voir aussi GRELL, 1993 ; MATYTSIN, 2014.

généalogie »⁹⁷. Il n'empêche que la République des Lettres est aussi une république des « humeurs » et « que le calme des passions, le repos de l'âme, le contentement de l'esprit, dépendent de mille choses qui ne sont point sous notre juridiction »⁹⁸. Faut-il dénoncer l'idéal ? Bayle choisit d'en faire l'histoire critique. Un tel parti pris impose de réfléchir à la position qu'il choisit d'assumer, en même temps qu'à la valeur de vérité du discours historique et critique qu'il produit. Pour cette dernière, on croit avoir démontré qu'elle ne se résume pas au pyrrhonisme historique. La prise en compte de ce que nous avons appelé les « traces querelleuses » (par opposition aux « traces antiquaires ») permet de restaurer leur statut de document à l'énorme corpus généré par les querelles de la première modernité. A ceux qui reprochent aux « discussions historiques » d'être toujours grosses de « quelques semences de nouvelles contestations »⁹⁹, Bayle répond que l'histoire critique ne saurait s'en passer. Quant à la posture baylienne, si elle témoigne bien de « l'invention d'une position de désengagement, de distance et d'objectivation inédite »¹⁰⁰, ce n'est qu'en tant qu'elle reste *engagée*, c'est-à-dire elle-même situable et située. Le travail critique de reconstitution de l'historien fait partie intégrante de la macro histoire des querelles qu'il choisit de retracer : le *Dictionnaire historique et critique* en est, pour nous, la preuve.

LISTE DES RÉFÉRENCES

I - Sources

BAYLE (Pierre), 1682, *Critique Générale de l'Histoire du calvinisme de M. Maimbourg*, in *Œuvres Diverses* II, repr. de l'éd. de La Haye, 1727, éd. LABROUSSE (Elisabeth), Hildesheim, G. Olms, 1965.

BAYLE (P.), 1697, *Dictionnaire historique et critique*, 2 tomes en 4 vol. in-fol., Rotterdam, R. Leers.

BAYLE (P.), 1734, *The Dictionary Historical and Critical*, 2nd edition, London.

BAYLE (P.), 1995, *Dictionnaire historique et critique (DHC)*, Fac-sim. de la 5^e éd., Amsterdam, 1740, 4 tomes, Genève, Slatkine Reprints.

BAYLE (P.), 1999-, *Correspondance de Pierre Bayle*, dir. †LABROUSSE (Elisabeth) et MCKENNA (Antony), Oxford, Voltaire Foundation (Partiellement en ligne à l'adresse suivante : <http://bayle-correspondance.univ-st-etienne.fr/?lang=fr>).

MONTAIGNE (Michel de), 2004, *Les Essais*, éd. VILLEY-SAULNIER, Paris, Quadrige / PUF.

MORERI (Louys), 1688, *Le Grand Dictionnaire Historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane ... Cinquième édition revue ... et augmentée, et divisée en deux volumes*, Lyon, Jean-Baptiste de Ville, et Paris, Denys Thierry.

Nouvelles de la République des Lettres (NRL), Mois de Mars 1684, tome I, Amsterdam, Henry Desbordes ; Genève, Slatkine reprints, 1966.

PERRAULT (Charles), 1697, *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle avec leurs portraits au naturel*, 2 tomes, Paris, Antoine Dezallier.

⁹⁷ BAYLE, *DHC*, « Usson », rem. F.

⁹⁸ BAYLE, *DHC*, « Reinesius », rem. B.

⁹⁹ BAYLE, *Correspondance*, Lettre 864, p. 547.

¹⁰⁰ ROUSSIN, 1998, p. 20.

II - Etudes

BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), éd., 2002, *La plume et la toile. Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, Artois Presses Université.

BODENMANN (Siegfried) et REY (Anne-Lise), 2013, « La guerre en lettres : La controverse scientifique dans les correspondances des Lumières », *Revue d'histoire des sciences*, 2, t. 66, p. 233-248. doi : 10.3917/rhs.662.0233.

BOST (Hans) et WAQUET (Françoise), 1997, *La République des Lettres*, Belin/De Boeck.

BOST (Hubert), 2009, « Bayle propose-t-il une histoire de la philosophie? », *Kriterion* [online], vol. 50, n° 120, p. 295-311. ISSN 0100-512X. <http://dx.doi.org/10.1590/S0100-512X2009000200002>.

BRANCHER (Dominique), Jan. 2005, « Portrait humoral du polémiqueur : Aléas de l'humeur et du style du XVI^e au XVII^e siècle », *MLN*, Vol. 120, n° 1 Supplement, p. S141-S169. doi: 10.1353/mln.2005.0063.

CHAMPION (Justin), 2008, « Bayle in the English enlightenment », dans VAN BUNGE (Wiep) et BOST (Hans), *Pierre Bayle (1647-1706), le philosophe de Rotterdam: Philosophy, Religion and Reception*, Leiden/Boston, Brill, p. 175-195.

DARNTON (Robert), 1982, *The Literary Underground of the Old Regime*, Cambridge Mass.

DASCAL (Marcelo), 1998, « Types of polemics and types of polemical moves », dans CMEJKOVA (Svetla), HOFFMANNOVA (Jana), MULLEROVA (Olga), et SVETLA (Jindra), *Dialogue Analysis VI* (= Proceedings of the 6th Conference, Prague 1996), vol. 1, Tübingen, Max Niemeyer, p. 15-33.

DASCAL (M.), 1998, « Controverses et polémiques », dans BLAY (Michel) et HALLEUX (Robert), *La Science classique: XVI^e-XVIII^e siècle. Dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, p. 26-35.

DASCAL (M.), éd. et trans. avec RACIONERO (Quintín) et CARDOSO (Adelino), 2006, *Gottfried Wilhelm Leibniz: The Art of Controversies*, Dordrecht, Springer.

FUMAROLI (Marc), éd., 2005, *Les Premiers siècles de la République européenne des lettres*, Actes du colloque international, Paris, décembre 2001, Paris, Baudry.

GOLDGAR (Anne), 1995, *Impolite Learning. Conduct and Community in the Republic of Letters, 1680-1750*, New Haven, Yale University Press.

GOLDSTEIN (Catherine), 2013, « Routine controverses : Mathematical challenges in Mersenne's correspondence », *Revue d'histoire des sciences*, 2, t. 66, p. 249-73. doi : 10.3917/rhs.662.0233.

GRAFTON (Anthony), 2009, *Worlds Made by Words: Scholarship and Community in the Modern West*, Cambridge, MA.: Harvard University Press.

GRELL (Chantal), 1993, *L'Histoire entre érudition et philosophie. Etude sur la connaissance historique à l'âge des Lumières*, Paris, PUF.

KRIEGEL (Blandine), 1988, *L'Histoire à l'âge classique. II. La Défaite de l'érudition*, Paris, PUF.

LABROUSSE (Elisabeth), 1964, *Pierre Bayle. Hétérodoxie et rigorisme*, rééd. Albin Michel, 1996.

- LÆRKE (Mogens), 2015, *Les Lumières de Leibniz. Controverses avec Huet, Bayle, Regis et More*, Paris, Classiques Garnier.
- LIESHOUT (Helena Henrica Maria VAN), 2001, *The Making of Pierre Bayle's Dictionnaire historique et critique*, Utrecht, Holland University Press.
- LILTI (Antoine), 2007, « Querelles et controverses. Les formes du désaccord intellectuel à l'époque moderne », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 1, n° 25, p. 13-28, www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2007-1-page-13.htm.
- MATYTSIN (Anton M.), 2014, « Historical Pyrrhonism and Historical Certainty in the Early Enlightenment », dans ARGAUD (Elodie), EL YADARI (Nawalle), CHARLES (Sébastien) et PAGANINI (Gianni), *Pour et contre le scepticisme. Théories et pratiques de l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Champion, p. 243-259.
- MCKENNA (Antony) et BOST (Hubert), 2006, *L'affaire Bayle : la bataille entre Pierre Bayle et Pierre Jurieu devant le consistoire de l'Eglise wallonne de Rotterdam*, Publications de l'Institut Claude Longeon, [halshs-00188938](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00188938).
- MCKENNA (A.) et BOST (H.), eds., 2010, *Les 'Eclaircissements' de Pierre Bayle : Édition des 'Éclaircissements' du Dictionnaire historique et critique et études recueillies par Hubert Bost et Antony McKenna*, Paris, Champion.
- MCKENNA (A.), 2012, « Les réseaux au service de l'érudition et l'érudition au service de la vérité de fait : le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle », *La Lettre Clandestine*, 20, p. 201-11.
- MCKENNA (A.), 2015, *Etudes sur Pierre Bayle*, Paris, Champion.
- MÜLSOW (Martin), 2009, « Qu'est-ce qu'une constellation philosophique ? Proposition pour une analyse des réseaux intellectuels », *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 1, 64, p. 81-109.
- NISARD (Charles), 1860, *Les Gladiateurs de la république des lettres aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*, 2 tomes, Paris, Michel Lévy Frères.
- ROUSSIN (Philippe), 1998, « Critique et diffamation chez Pierre Bayle », dans ROUSSIN (Ph.), *Critique et affaires de blasphème à l'époque des Lumières*, Paris, Champion, p. 15-71.
- VERMEIR (Koen), 2012, « The Dustbin of the Republic of Letters : Pierre Bayle's 'Dictionnaire' as an encyclopedic palimpsest of errors », *Journal of Early Modern Studies*, 1 (1), p. 109-149. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00750563>.
- WAQUET (Françoise), 1989, « Qu'est-ce que la République des Lettres ? Essai de sémantique historique », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 147, p. 473-502. doi : 10.3406/bec.1989.450545.